

Commission Flux 06/11/25

Bilan Match Making Auteurs-Producteurs formats magazines et jeux-divertissements FTV

La séance de pitches des auteurs devant les producteurs a eu lieu le 3/11 à France Télévisions avec une présentation des 5 projets de magazines durant la matinée et des 5 projets de jeux/divertissements l'après-midi. Pour chaque catégorie un pilote qui sera diffusé sur une antenne de FTV.

Les retours des producteurs présents sont très positifs, c'est aussi le cas du côté de France Télévisions. Tous les auteurs ont été sollicités par des producteurs et des développements devraient être engagés d'ici fin novembre. L'engagement de la SAJE et de la SCAM sur ce projet est à souligner, un point positif pour la filière flux.

Des membres de la commission font toutefois remarquer, une légère faiblesse dans les pitches de certains auteurs, indépendamment de la qualité des concepts.

L'investissement dans le développement des projets et la production de pilotes n'est pas d'ores et déjà fixé et sera négocié de gré à gré entre producteurs et FTV.

France Télévisions : nouvelle organisation et étude Médiamétrie

Une nouvelle organisation de France Télévisions est en cours de conception en interne. Il n'est pas totalement stabilisé à l'heure actuelle quels pourrait être le redécoupage des périmètres ou les nominations.

Une réunion entre les adhérents du SPECT (mais aussi ceux de l'USPA et du SPI) et les équipes de France Télévisions doit être programmée prochainement afin de présenter la réorganisation interne de FTV et la ligne éditoriale. Elle devrait se tenir au mois de janvier 2026

PLF 2026 : Audiovisuel Public Budget Flux 2025-2026

Des réunions fin novembre doivent avoir lieu avec Christian Vion et Stéphane Sitbon Gomez afin d'obtenir des éléments d'information sur la conception du budget 2026 de France Télévisions.

Un courrier CISA signé également par la Scam et la SACD a été envoyé afin d'alerter sur les risques que font peser les baisses budgétaires pour France Télévisions de 65M€ envisagées dans le PLF2026 sur toute la filière.



Le PLF 2026 va poursuivre son cheminement au Sénat mais ses chances d'être voté s'amenuisent.

Par ailleurs compte tenu de la composition du Sénat, il paraît très peu probable que les sénateurs reviennent sur l'intégralité de la baisse budgétaire envisagée pour France Télévisions. Une baisse inférieure à 65M€ mais qui restera majeure semble une option plus envisageable.

A cette baisse budgétaire il faut ajouter le déficit de 43M€ de l'exercice 2024 qui ne pourra pas être reproduit en 2025.

Les différents syndicats de producteurs (SPECT, USPA, SPI) seront auditionnés au Sénat par Cédric Vial le 10/11. Un questionnaire préparatoire a été reçu et les réponses du SPECT sont en cours de rédaction.

Christian Vion a confirmé que les 35M€ de recettes supplémentaires sont à considérer à droit constant et ne prendrait pas en compte un éventuel élargissement des tranches horaires ouvertes à la publicité. Dans le contexte publicitaire actuel et malgré des marches d'emanoeuvre qui existent sur le numérique, atteindre ces 35M€ semble très improbable.

Les parlementaires souhaitant de nouvelles économies pour France Télévisions visent la plupart du temps des économies sur la structure sans se rendre compte que de telles économies ne peuvent se faire dès la première année et que la seule variable d'ajustement budgétaire immédiate est la grille de programmes. La possibilité de la fermeture d'une chaîne, probablement France 4, est également parfois évoquée avec les conséquences en cascade délétères que cela suppose.

Des membres de la commission signalent aussi qu'il y a très peu d'engagements en production et en développement pour les œuvres patrimoniales et même en flux et que les délais sont fortement allongés pour les projets engagés. Cela supposerait un déstockage important des œuvres et programmes stockés au cours des dernières années. Cela permettrait d'économiser une bonne partie des 50M€ dans les œuvres patrimoniales qui auraient été demandés dans la lettre de cadrage du PLF 2026 mais supposerait une remise en cause de l'accord patrimonial dans lequel les droits numériques concédés par les producteurs sont la contrepartie d'un engagement de 440M€.

La question de l'engagement de FTV de 80M€ dans le cinéma qui ne semblait pas être remis en cause posait question lors de la dernière commission. Une économie de 5M€ dans les achats de cinéma serait maintenant à l'ordre du jour.

La question des investissements dans le sport et de la possibilité de recourir à des sous-licences « est sur la table ».

Par ailleurs, compte tenu du contexte politique, la probabilité que la réforme de l'audiovisuel public avec constitution d'une holding aboutisse, s'éloigne et est quasi nulle.

Budget flux 2025-2026 :

Concernant les 20M€ d'économies supplémentaires prévues dans le flux, elles sont en réalité déjà anticipées puisqu'elles concernent les contrats de saison ayant déjà subis une baisse de 5% en septembre 2025 mais dont la diffusion se poursuit jusqu'en juin 2026. Cet argument a été porté auprès des pouvoirs publics, des parlementaires et de la presse en complément de l'étude sur le flux sur les antennes de FTV en 2024. Du point de vue du SPECT, ces 20M€ sembleraient même être une fourchette basse des baisses déjà actées pour 2026 lors de renégociation de l'été 2025.

Arcom : étude sur les jeux-divertissements, Placement de Produit

Étude flux :

L'Arcom avance dans son étude sur le flux et compte la publier fin 2025. Ils sont en revanche confrontés au manque de données économiques sur le secteur du flux et ont fait appel au SPECT.

Plusieurs sociétés ont déjà répondu au questionnaire transmis par le syndicat et élaboré avec l'Arcom. Une dernière relance doit être effectuée avant de transmettre les informations anonymisées à l'Arcom. Avec la publication prévue de l'étude en fin d'année, le SPECT demandera un nouveau rendez-vous à Martin Ajdari.

Placement de produit :

La date à laquelle l'Arcom doit rendre sa décision n'est pas encore connue. Ce sujet a encore été martelé par le SPECT, notamment par un courrier envoyé à tous les conseillers.

La position des membres du SPECT à ce sujet reste constante. Il ne serait pas acceptable qu'une ouverture expérimentale trop réduite (uniquement sur les SMAD) soit le chemin privilégié par l'Arcom.

Réunion éditoriale groupe RMC BMF :

Stéphane Sallé de Chou et ses équipes rencontreront les adhérents du SPECT le 21/11 à 10h.

Par ailleurs une prochaine rencontre va être organisée avec les équipes de Disney en début d'année 2026.

